

BAR-LE-DUC Événement

# Un festival en toute sécurité

**Vigipirate oblige, RenaissanceS fait l'objet de mesures renforcées en Ville-Haute, mais aussi en ville basse aujourd'hui pour son inauguration.**

La sécurité lors du festival RenaissanceS sera renforcée, comme l'explique Alain Hautet, adjoint notamment à la sécurité publique.

« De nombreuses réunions ont eu lieu, notamment en préfecture, dues à l'intensification du plan Vigipirate renforcé. En premier dans les lieux fermés où se dérouleront les spectacles. Des agents de sécurité auront pour mission de vérifier les sacs. Quarante auront ce rôle sur les différents sites », indique l'élu.

Lors des déambulations, les rues seront fermées, le stationnement et la circulation interdits et des véhicules empêcheront d'éventuelles

voitures béliers de pénétrer dans les zones où le public sera rassemblé en masse. De plus, des agents de la police municipale et nationale seront présents.

« Le vendredi, dès 14 h le stationnement et la circulation seront interdits à hauteur de la rue des Minimes jusque la rue Lapique. Si le début du festival n'est qu'à 18 h, il faut avoir le temps d'évacuer les voitures restées en stationnement. Nous avons essayé de limiter cette interdiction en Rochelle afin de ne pas trop perturber les commerces. C'est une contrainte demandée par la préfecture. » La place Exelmans et le quartier Notre-Dame seront occupés par des spectacles, alors que le parking Couchot perdra 5 à 6 places de stationnement.

## Un dispositif de secourisme

« Nous allons également avoir le concours des bénévoles, acteurs vigilants, qui feront remonter des informations en cas d'incidents pendant toute la durée du festival. C'est un renforcement important en termes de sécurité et je pense que les festivaliers comprendront les petits désagréments. Il est donc demandé d'éviter d'avoir des sacs et de transporter des outils et même un couteau suisse sur eux »,



Des milliers de personnes sont attendus ce week-end à Bar-le-Duc pour le festival RenaissanceS, et il faut assurer leur sécurité avec des moyens renforcés.

précise Franck Mourot, directeur du festival.

Pour parfaire la sécurité des personnes, un dispositif de la Fédération française de secourisme et de la Croix Rouge sera au cœur du festival.

Bien sûr, comme chaque année une partie de la Ville-Haute sera interdite à la circulation et les riverains sont invités à se munir de pass qu'ils peuvent se procurer en mairie après s'être munis d'une carte d'identité de leur carte grise

et d'une facture récente justifiant leur adresse.

La préfète Muriel Nguyen sera en Rochelle ce vendredi pour vérifier le dispositif vigipirate renforcé.

P. Na.

# 54

Le nombre de temps forts sécurisés pendant le festival.

BAR-LE-DUC Numérique

## Jouer c'est bien créer le jeu vidéo c'est mieux

« On apprend à créer des jeux vidéo », glisse Valentin. À 11 ans, il est venu au « coding goûter », organisé récemment à la médiathèque, en partenariat avec l'UDAF. L'atelier, initié par le réseau « Code club » et accessible de 8 ans à 12

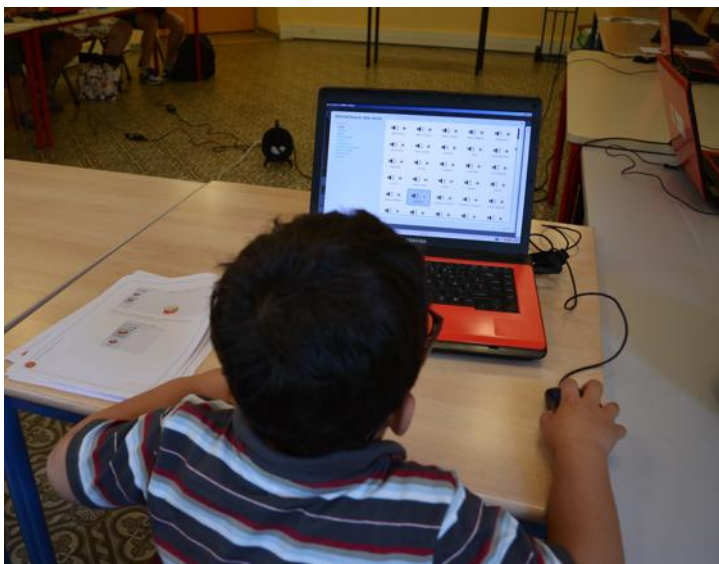
ans, vise à apprendre gratuitement le codage informatique aux enfants. En tout, chacun pourra bénéficier d'une douzaine de séances. « L'idéal serait que ce soit toujours le même groupe, mais ce n'est pas très grave si certains enfants sont

remplacés au cours de l'année », précise Aude Walsby, directrice des médiathèques intercommunales.

Le calendrier des séances n'est pas fixé, en fonction des disponibilités de l'animateur notamment. Et pour commencer, les enfants s'attaquent à la base du codage avec de l'animation. « Petit à petit, ils vont programmer un jeu vidéo », indique-t-il. C'est avec le langage « Scratch » qu'ils effectuent leurs tâches. « Le logiciel est ludique et il n'y a pas besoin de rentrer des lignes de code. Il suffit simplement d'utiliser des blocs de couleur », ajoute l'animateur. Le logiciel, spécialement conçu pour les enfants, est également utilisé par l'Éducation Nationale. « Dès que l'on comprend le fonctionnement, c'est facile », confirme Valentin.

Pour permettre aux enfants d'accéder à l'atelier, l'UDAF prête le matériel et le logiciel est libre et gratuit. Cela permet de continuer son projet à la maison. À savoir que la médiathèque de Ligny-en-Barrois organise le même atelier.

Adeline DIVOUX



L'UDAF prête le matériel informatique pour les « coding goûters ».

Photo A. D.

55B15 - V2

## EN BREF

### BAR-LE-DUC

#### Votez sur [www.estrepublicain.fr](http://www.estrepublicain.fr)

Comptez-vous profiter de la fête du cinéma pour vous rendre dans les salles obscures ? C'est la question que nous posons sur notre site Internet et à laquelle 219 Internauts ont répondu. Ils sont 12 % qui disent oui, trouvant attractif le prix de 4 € la séance. Un quart des gens indiquent que ce n'est pas le tarif qui les motive, mais la programmation. Pour 29 %, ça reste quand même trop cher, quand 34 % préfèrent profiter des beaux jours pour des activités de plein air. Un nouveau vote est en ligne à partir de ce matin 8 h. Bar-le-Duc : Bertrand Pancher a-t-il raison de démissionner de son poste de maire et de préférer son mandat de député ?

### CIRCULATION ET STATIONNEMENT RÉGLEMENTÉS

#### Passage des Coudraies

En raison de travaux de réfection de chaussée, circulation interdite **jeudi 29 juin** (rabotage de la chaussée) et **lundi 3 juillet** (enrobés de chaussée) de 7 h à 18 h.

#### Boulevard d'Argonne

En raison de travaux de réfection de la traversée de chaussée, boulevard d'Argonne, à hauteur de l'arrêt de bus allée des Gormets, circulation alternée, **du 29 juin au 3 juillet inclus**. Circulation limitée à 30 km/h.

#### Boulevard des Flandres

En raison de travaux de réfection de la bande axiale de chaussée, circulation à sens unique boulevard des Flandres, entre l'allée de Bourgogne et la rue d'Alsace, dans le sens allée de Bourgogne vers la rue d'Alsace, **du 29 juin au 3 juillet**.

#### Rue de Polval

En raison de travaux de réfection de chaussée, circulation interdite rue de Polval, entre le carrefour des Quatre Chemins (non inclus) et la Vieille Côte de Polval (non inclus) : **le 4 juillet** (rabotage de chaussée) et **le 6 juillet** (enrobés de chaussée) de 7 h à 18 h.

#### Au droit de la place Exelmans

En raison de l'organisation Bar-le-Duc Plages, du lundi 3 juillet au vendredi 1<sup>er</sup> septembre, circulation et stationnement seront interdits sur la voirie longeant l'Ornain, au droit de la place Exelmans.